Chronique Roubaisienne

BUREAUX : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE -- Numéro 3.28 — TELEPHONE

Protecteur des réactionnaires

Il existe, dans le réglement de police municipale du 20 Novembre 1875, un article 596 qui dit :

« Défense est faite de troubler la tranquillité publique de jour ou de nuit, par des cris, *les sifflets*, le sont de trompette, de tambour, ou de tout autre instrument bruyant, par des chants, des tapages, charivaris, ou de toute autre manière intempestive. »

La police se montre d'ordinaire très coulante, et elle a raison : Cependant il serait nécessaire d'appliquer l'arrêté municipal surtout lorsque le bruit délictueux revêt le caractère d'une provocation.

Le jour où fut prise d'assaut la forteresse Saint-Jean Baptiste, un jeune gandin, très vivelarmiste, *nous assure-t-on*, *sifflait* les soldats du génie.

Le commissaire donna l'ordre d'aller le cueillir, confisqua l'instrument et renvoya l'instrumentiste.

Quelques *minutes plus tard, nouveau coup* de sifflet. On arrête le délinquant, on l'amène au commissaire qui reconnait le clérical précédemment relâché.

Nouvelle confiscation de l'outil, nouveau renvoi du manifestant, qui, un quart d'heure après venait, accompagné par un agent remettre, entre les mains du commissaire, le troisième sifflet, doit il venait de se servir afin de montrer, une fois de plus, son amour profond pour l'armée.

Depuis lors, à chaque audience du tribunal de simple police, nous nous attendons à entendre prononcer son nom mais notre attente est toujours vaine.

Pourquoi n'est-il pas poursuivi. Est-ce parce qu'il s'appelle Fernand Delmotte et que son père est employé à la Mairie ?

On avouera que le motif serait peu sérieux. Si tout le monde a le devoir de respecter les arrêtés municipaux, les employés de la mairie devraient tenir à honneur de donner l'exemple et de le faire donner par les membres de leur famille.

Le cas de notre Delmotte, loin de s'en trouver allégé s'aggraverait, tout au contraire.

Or, tandis que des ouvriers, des malheureux, des gens qui n'ont pas des parents dans l'administration s'entendent condamner, pour des futilités, parfois, l'insulteur des soldats jouit de l'impunité la plus grande.

En ce moment, il exerce la profession de marchand de journaux. Sur la Grande-Place, le dimanche, au moment de la Grand' Messe, il harcèle les passants, cherchant à leur mettre, de force dans la main, « Le Réveil Français » journal officiel du duc d'Orléans.

Vous nous direz que c'est bien son droit. Parfaitement, et nous sommes loin de vouloir l'empêcher de le faire.

Nous pouvons ainsi constater et faire constater au public que si M. Motte est dur pour les *républicains*, il a des trésors de tendresse pour les réactionnaires.

Les socialistes ont été balayés par la municipalité mottiste. Tout était motif à les mettre à la porte.

Le *royaliste* Delmotte, fils de l'employé réactionnaire de la mairie peut continuer à vendre un journal qui prêche la guerre à la République. Le bon républicain Motte n'y trouvera rien à dire, au contraire. R. L.

Faites donc des économies

En allant déposer deux pièces de cinq francs dans une malle, une cabaretière s'aperçoit qu'on lui a enlevé cent soixante francs.

Hier soir, vers quatre heures, Mme Camille Degroote, cabaretière, quai du Sartel, 3, arrivait toute éplorée au commissariat du cinquième arrondissement.

Elle venait avertir M. Grimaldi, commissaire de police, qu'on lui avait volé une somme de cent soixante francs déposée dans une petite boite enfermée dans une malle, qui se trouve elle même dans un placard de la chambre à *coucher*.

Voici, d'après son récit, comment elle se serait aperçue de la disparition.

« Vers deux heures, dit-elle, je pris deux pièces de cinq francs dans le tiroir de mon *comptoir et je montais* dans ma chambre pour les déposer dans la boite en question, estimant qu'elles y seraient plus en sûreté. Je fus *absolument* stupéfaite en m'apercevant que les cent soixante francs qui s'y trouvaient encore mardi soir, avaient été enlevés.

» J'inspectais aussitôt les serrures de la malle et du placard, elles fonctionnaient admirablement et je ne pus relever aucune trace d'effraction.

» Alors je suis venue vous trouver pour que vous m'aidiez dans mes recherches ».

Mme Camille Degroote déclare que l'armoire et la *malle étaient toujours* fermées à clef. La porte de la chambre restait parfois ouverte, mais seulement lorsque ses enfants étaient couchés.

Elle croit donc pouvoir affirmer que c'est une de ses *locataires* — elle en a quatre — qui a fait le coup.

L'une de celles-ci a quitté la maison depuis mercredi matin et depuis lors personne ne l'a aperçue.

Lugubre découverte

On trouve, dans une allée du cimetière, un fœtus de cinq mois.

Le conservateur du cimetière a fait part, hier matin, au commissaire de police du 5e arrondissement, d'une découverte faite par lui, au milieu de l'allée 28 du cimetière.

Il était dix heures, Louis Wagré faisait une ronde, lorsqu'il aperçut dans cette allée, juste au milieu, ainsi que nous l'avons dit, un paquet enveloppé dans du papier gris et lié avec une ficelle.

Curieux par métier, il s'empara de l'objet, coupa la ficelle, déplia le papier. Horreur ! dans une boîte de conserves alimentaires, il put apercevoir un fœtus humain.

On comprend qu'il ne s'attarda pas à des constatations inutiles. D'un bond il fut au commissariat et mit M. Grimaldi au courant.

Celui-ci se transporta aussitôt sur les lieux.

L'allée 28 se trouve près du mur qui borde la rue Cartigny. Il est donc à présumer que le paquet a été jeté par dessus le mur du cimetière pendant la nuit.

La boîte qui mesure onze centimètres de hauteur et sept centimètres de diamètre, est en fer blanc et peinte en jaune. On croit qu'elle provient d'une épicerie, mais on doute qu'elle ait jamais contenu des conserves.

On va ouvrir une enquête pour savoir si dans le voisinage quelqu'un n'a pas accouché clandestinement depuis quelques jours.

En attendant, le *fœtus, qui paraît avoir cinq* mois, a été transporté chez le docteur Bôle, qui est chargé de l'examiner.

Accident de Tramway

Un homme est blessé en voulant monter au moment ou le tramway part.

Hier à sept heures du soir, un accident qui heureusement, n'a pas entraîné la mort de la victime, a eu lieu, rue de Lannoy, à hauteur de la rue des Longues-Haies.

Julien Bert, âgé de 35 ans environ et demeurant avec sa belle-mère, 177, rue St-Jean *ayant voulu monter au moment* du départ du tramway et par l'avant du car est allé rouler sur le sol la main sous le véhicule.

Heureusement le wattman put stopper aussitôt, *évitant ainsi* un affreux malheur.

Transporté à la pharmacie Deroubaix, rue de Lannoy, le blessé y reçut les premiers soins *en attendant* l'arrivée du docteur Dubar qui le fit transporter à l'Hôtel-Dieu.

On a relevé des plaies multiples sur la main, plaies provenant sans doute de la *rencontre de cette main et* du garde-boue.

M. Dubar ne peut pas affirmer qu'il n'y a rien de cassé, il examinera, à nouveau le blessé aujourd'hui.

AU PARQUET

LES VOLS DE LAINE DE TOURCOING

Nous avons relaté, il y a quelques jours, l'audacieux cambriolage commis dans la nuit du 30 au 31 décembre dernier, dans les magasins de M. Paul Desmettre, laveur de laine rue de Bellevue.

Les malandrins emportèrent huit balles de laines cardées, pesant chacune 60 kilos et estimées 1.800 francs.

A la suite d'une enquête menée habilement par M. Dequenne, chef de la sûreté de Roubaix, neuf arrestations ont pu être opérées.

Ce sont les nommés Richard Dewaele, 19 ans ; Joseph Duthoit, 34 ans ; Alfred Lapauw, 18 ans ; Fleuris Duterte, 19 ans ; Charles Be*noit, 19 ans* ; *Joseph Emerer, 21 ans* ; Henri Coorevits, 21 ans ; J.-B. Coorevits, 47 ans ; Henri Debuigne, 18 ans.

Ces individus furent amenés au parquet de Lille et écroués à la maison d'arrêt.

M. Hermant, juge d'instruction, a interrogé longuement hier tous ces individus qui ont fait des déclarations diverses.

La plupart de ces derniers ont passé des aveux.

A la suite de ces interrogatoires, le magistrat a lancé de nouveaux mandats d'amener.

TENTATIVE DE SUICIDE

Hier soir, vers 7 heures, Louis Dhedenne, âgé de 56 ans, mécanicien, demeurant 12, rue Bayart, ayant eu une scène violente avec sa femme, a tenté de se suicider en se jetant dans le canal.

Repêché presqu'aussitôt, il a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Son état est grave ; on craint des complications.

CURIEUSE AGRESSION NOCTURNE

Il est arrivé une bien désagréable aventure à Floris Coupleux, tisserand, âgé de 54 ans, et demeurant rue Nabuchodonosor.

Dans la nuit de mardi à mercredi, il passait rue Saint-Amand, lorsqu'il fit la rencontre de deux individus qui lui semblèrent avoir très mauvaise mine. Il se tint donc sur ses gardes, s'attendant à une attaque qui, du reste, ne se produisit pas.

Déjà, le tisserand respirait, lorsqu'arriva un troisième individu. Celui-ci se planta devant lui et, d'une voix *gracieuse*.

« Tu as de l'argent, interrogea-t-il.

Que répondre à pareille question ?

Floris Coupleux avoua posséder la modique somme de quarante centimes.

Il n'avait, du reste pas terminé cet aveu, *qu'il recevait sur l'œil gauche* un formidable coup de poing qui l'envoya rouler sur le sol.

Quand il se releva, il aperçut, dans le lointain, la silhouette des trois hommes et, fouillant ses poches, il constata que deux sous seulement lui restaient.

Le voleur avait fait un partage équitable de la somme, deux sous par tête, la chope pour *tous*. C'est sans doute pourquoi, pensant que le tisserand pouvait avoir soif, lui aussi, il lui avait laissé la monnaie d'un verre.

Floris Coupleux, qui a l'œil fortement tuméfié, a porté plainte au commissariat du troisième arrondissement. Il ne peut donner aucun signalement.

DANS L'ENGRENAGE

M. Julien Pauwels, âgé de 30 ans, demeurant à Kerkhove (Belgique), occupé comme *homme de peine* chez MM. Louis Lefebvre et Bastin, filateurs, boulevard d'Armentières ; mercredi vers 6 heures et demie du soir en voulant retirer un morceau de laine d'un brisoir avant l'arrêt complet, s'est fait prendre l'index gauche dans les engrenages d'entrée du métier.

M. le docteur Dispa, mandé aussitôt a constaté l'écrasement de l'extrémité du doigt et a prescrit un repos de trois semaines.

SOUS LA ROUE

Adolphe Hus, tisserand, âgé de 36 ans et *demeurant* rue Voltaire, regagnait son domicile mercredi soir vers 8 heures. Il semblait très pressé d'arriver, aussi ayant rencontré rue Daubenton, un camion, qui marchait à une allure rapide, il s'apprêta à l'escalader.

Malheureusement pour lui, il pris mal ses dimensions et vint rouler sur la chaussée devant la roue d'arrière du véhicule.

Sans perdre son sang-froid, Adolphe Hus fit un mouvement qui lui permit d'esquiver à peu près la roue et d'éviter une mort certaine. Cependant, il eut la jambre droite écrasée à hauteur de la cheville.

Relevé et transporté dans un estaminet voisin, le malheureux ouvrier reçut la visite du docteur Hariet qui, après avoir constaté des contusions multiples et une luxation de la cheville, le fit conduire à l'Hôtel-Dieu.

***

M. Pierre Lecomte, 34 ans, camionneur chez MM. Jules Lemaire et frères, demeurant rue du Bon Rasoir, 18, conduisait un camion. En passant rue de la Gare, il eut le pied gauche pris sous la roue du véhicule en voulant monter.

M. le docteur Dupré qui a donné des soins au blessé, a constaté l'écrasement du petit orteil gauche et a prescrit trois semaines de repos.

DOIGT ECRASE

Une jeune bâcleuse, de la filature Toulemonde-Destombes, *boulevard Gambetta*, Flore Bourgois, 13 ans, demeurant rue Stéphenson, cour Brabant, 7, s'est engagé le médius droit entre un engrenage et l'arbre de commande du cylindre débiteur, en coupant une barbe de laine.

Malheureusement, le doigt fut écrasé entre les organes du métier et M. le docteur Picquet, appelé à donner des soins à la jeune blessée, a prescrit un repos de trois semaines, sauf complications.

LE LOCK-OUT DE FOUGERES

Une réunion publique en faveur des grévistes de Fougères aura lieu **Dimanche prochain**, à huit heures, à « La Paix », boulevard de Belfort, 73.

Y prendront la parole les citoyens :

BRUMOSVY, délégué de la Bourse du Travail, de Fougères ; SAINT-VENANT, CRETON, RAGHEBOOM, etc.

QUI A PERDU ?

Mlle Madeleine Dujardin, demeurant rue Voltaire, a trouvé, boulevard de Strasbourg une clef de sûreté.

REVISION DE LA LISTE ELECTORALE POUR 1907

Les électeurs qui ont changé d'adresse ou de domicile sont priés d'en faire la déclaration verbale ou écrite à la mairie (bureau des élections) avant le 14 janvier courant.

Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin de revision en 1906 sont invités à vérifier de suite leur inscription et doivent se considérer comme radiés de la liste électorale.

GARE AUX PAVES

Jeudi soir, Thérèse Devos, 40 ans, ménagère, 4, rue du Parc, venait de sortir de chez elle, pour aller faire une course, lorsqu'elle buta dans un pavé et tomba sur le sol, se faisant, dans sa chute, une entorse du poignet gauche.

Après avoir reçu les soins du docteur Derville, Thérèse Devos a été transportée à l'Hôtel-Dieu.

On sait que la rue du Parc est une des plus mal cotées de notre ville au point de vue pavage.

AUX BAINS MUNICIPAUX

Afin de permettre la visite intérieure de la chaudière par l'inspecteur de l'Association des Propriétaires d'appareils à vapeur, l'établissement de bains de la rue de Rome sera fermé au public le lundi 7 janvier.

SOLDES AVANT INVENTAIRE : aux Galeries Lilloises, rabais considérables sur les marchandises dont l'écoulement immédiat a été décidé. 3393-4

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

M. Amand Mahieu, 54 ans, demeurant rue Desaix, tisserand chez MM. Jean et Paul Delannoy, a été blessé au nez et à l'index gauche par un coup de bras de chasse de son métier.

Quinze jours de repos.

— Chez MM Ernoult-Bayart frères, M. Henri Pontzeele, 40 ans, graisseur, demeurant rue Leverrier, 20, s'est fait une plaie contuse à l'auriculaire gauche en graissant un palier.

Quinze jours de repos.

— A la brasserie coopérative l'Union Roubaix-Tourcoing, M. Georges Lombart, 25 ans, conducteur de bière, demeurant rue du Fort, cour Desurmont, 13, s'est contusionné le genou gauche en tombant dans la brasserie.

Quinze jours de repos.

— M. Eugène Jouveneaux, 37 ans, demeurant à Flers (Breucq), rue d'Hem, apprêteur chez MM. Emile Roussel et fils, s'est fait une entorse dorso-lombaire, en soulevant des pièces de tissus.

Quinze jours de repos.

— Chez MM. Dillies frères et Catteau, le jeune Raymond Verhaeghe, 14 ans, bâcleur, demeurant rue du Tilleul, 285, a eu l'extrémité de l'index gauche écrasée en posant la main sur un butoir du métier.

Quinze jours de repos.

— A la Société anonyme de filature de la rue Boucher de Perthes, le jeune Léon Vermeulen, 14 ans, aide magasinier, demeurant rue des Filatures, 71, s'est contusionné le genou gauche en tombant.

Quinze jours à trois semaines de repos.

— Un mouleur de chez Mme veuve Chéron, M. François Rambure, 33 ans, demeurant rue du Cartigny, 73, s'est contusionné la hanche gauche en tombant.

Quinze jours de repos.

— M. Désiré Wacrenier, 41 ans, boucher, demeurant à Croix, rue de l'Ermitage, 27, occupé aux Halles centrales pour le compte de son patron, M. Jules Soenens, s'est fait une contusion dorso-lombaire en déchargeant une pièce de viande.

Quinze jours de repos.

— Chez MM. Jonville frères, M. Henri Motte, 28 ans, homme de peine, demeurant rue Bernard, cour Verkindère, 4, s'est fait une entorse du pied gauche en tombant.

Quinze jours de repos.

— Un rattacheur de chez M. G. Debuigne, M. Eloy Sory, 38 ans demeurant boulevard de Beaurepaire, a eu l'épaule droite contusionnée par un coup de chariot.

Quinze jours de repos.

— Chez M. A. Vannoen, M. Alfred Ségard, 24 ans, limeur, demeurant rue Saint-Louis, cour Screpel, 1, a été blessé au médius gauche par un éclat de fer.

Quinze jours de repos.

REPOS HEBDOMADAIRE

On porte à la connaissance des syndicats intéressés que des enquêtes sont ouvertes sur les demandes de dérogations présentées par divers commerçants, par application des articles 2 et 8 de la loi du 13 juillet 1906.

Ces demandes sont déposées au secrétariat de la mairie, où elles seront communiquées pendant un mois au plus aux dits syndicats et ceux-ci devront, avec leur avis, faire connaître à quel titre ils sont intéressés à l'enquête.

Celles qui sont parvenues à la mairie de Roubaix concernent les professions suivantes :

M. Lapeyre-Verleye, mercier, 141, rue de l'Epeule.

BAL MASQUE

Salle Dominique, rue de l'Alouette, 60

ROUBAIX

Dimanche 6 janvier 1907, BAL MASQUE

Cavaliers : 1 franc ; dames : 50 centimes.

Masques et Costumes dans l'établissement

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

CERCLE MODERNE. — Ce soir, à huit heures et demie précises, au siège, Café de l'Enflé, rue Blanchemaille, 160, réunion générale pour toutes les sections.

MOUVEMENT SOCIAL

SYNDICAT DES OUVRIERS CHAUDRONNIERS EN FER. — La chambre syndicale des ouvriers chaudronniers en fer, manœuvres et frappeurs de Roubaix, réunie en assemblée générale le samedi 29 décembre, après avoir entendu le citoyen A. Degrave, secrétaire du syndicat des ouvriers mouleurs en fer et cuivre de Roubaix dans son compte rendu de mandat au Conseil des Prud'hommes, constate que ce mandataire a rempli son mandat avec la compétence et le dévouement qu'on était en droit d'en attendre ; qu'aucun grief ou reproche ne lui ayant été adressé à ce sujet, il convient donc de lui renouveler la confiance déjà accordée.

Pour ces motifs, la chambre syndicale, confiante dans le passé de ce militant, décide à l'unanimité de soutenir sa candidature aux prochaines élections et invite tous les électeurs de la catégorie à agir dans le même sens.

Par mandat : le secrétaire syndical,
E. LIENARD.

Théâtres, Fêtes et Concerts

THEATRE DU FONTENOY

C'est dimanche prochain qu'aura lieu au Théâtre du Fontenoy la représentation de Cartouche ou le Roi des Voleurs, drame populaire en 8 tableaux. La soirée commencera par *Dickson-Elixir*, vaudeville en un acte, et sera terminée par *les Charbonniers*, opérette.

Cinéma gratis tous l. Jr. : Galeries Lilloises

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX *du 4 janvier 1907*

Naissances. — Yvonne Vansieleghem, rue des Arts, 119 *bis*. — Georges Dargent, rue Blanchemaille.

Décès. — Claire Flamencourt, 9 jours, rue de Jemmapes, cour Soenens, 1. — Mélanie Delesalle, 70 ans, *sans profession*, rue Barbieux. — François Jansens, 62 ans, employé d'usine, rue Olivier de Serres prolongée, maisons Vandamme, 5. — Anatole Hache, 22 ans, décorateur en confiserie, rue Heilmann, 18. — Jules Veys, 5 mois, rue de Tournai, maisons Lancé, 7. — Rachel Derbaudringhien, 16 ans, tricoteuse, rue Pellart, 85. — Léopoldine Dael, 41 ans, ménagère, rue de Condé prolongée, maisons veuve Loridan, 3.

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX : 69, RUE DU CASINO, TUORCOING

VOL DE LAINE A LA GARE DES FRANCS

En faisant une tournée vers six heures et demie du matin, sur les voies de garage de la *gare des Francs*, M. Thuilliez, chef de cette gare, eut son attention attirée par plusieurs balles de laine qui gisaient sur le sol près d'un wagon de marchandises. Il s'approcha et constata que des individus avaient dérobé dans celui-ci, 150 kilos de laine brute dite d'Afrique, destinée à M. Toulemonde-Delmazure, filateurs, rue Leverrier.

Les voleurs avaient dû opérer vers cinq heures du matin ; à cette heure, un homme d'équipe de la gare des Francs, M. Jules Bourgeois, se rendant à son travail, avait aperçu une balladeuse abandonnée en face d'un cabaret inoccupé de la place des Francs.

En outre, les voleurs *ont dû être dérangés* dans leur opération, car ils ont abandonné à l'angle des rues de la Vigne et de Paris, une balle de laine qui a été retrouvée dans l'après-midi par M. Moulard.

M. Niéderst, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête sur ce vol. Le préjudice causé à la Compagnie *des chemins de fer* du Nord par ce vol s'élève à trois cents francs environ.

LA GREVE DE CHEZ VALENTIN-ROUSSEL

Une trentaine de grévistes ont repris le travail vendredi matin, abandonnant cent cinquante camarades qui luttent depuis si longtemps et avec tant d'énergie pour le succès de leurs revendications.

AUX COULONNEUX

Durant l'année 1906, il est passé par la gare de Tourcoing, 1.136.160 pigeons-voyageurs destinés au lâcher, contenus dans 29.750 paniers et expédiés par 5.177 éleveurs ; en outre il est passé 100.081 pigeons-voyageurs, destinés à l'alimentation, l'acclimatation, la reproduction, et au tir, contenus dans 1526 paniers et expédiés par 528 éleveurs.

Il a été constaté une augmentation sur 1905 de 175.384 pigeons-voyageurs destinés au lâcher et de 25.0009 paniers ; et une augmentation de 879 pigeons destinés à l'alimentation, la reproduction, l'acclimatation et au tir, et de 403 paniers.

A LA FRONTIERE

Durant le second trimestre de 1906, il est passé en gare de Tourcoing, 32 convois d'expulsés dirigés sur la frontière. Ces convois ont compris au total 237 expulsés.

L'AVENIR DU PROLETARIAT

Réunion du Comité de Tourcoing au siège social, Café du Centre, 3, place de la République, dimanche 6 janvier.

Perception mensuelle. — Renseignements.

Le Comité recevra également les cotisations annuelles des prolétaires prévoyants, payables au commencement de l'année.

LIBRAIRIE ETRANGERE

Durant la deuxième quinzaine du mois de décembre, il est entré en France, par la gare de Tourcoing, 1770 kilos d'articles dits de librairie étrangère.

Cette importation qui s'est faite en 39 colis se *décompose comme suit* : livres en langue morte 400 kilos ; livres en langue française 720 kilos ; journaux français édités en Belgique, 60 kilos ; musique étrangère imprimée 220 kilos ; lithographie et chromo-lithographie 150 kilos ; imprimés avec blancs à remplir à la main 150 kilos ; journaux belges 70 kilos.

M. Didot, commissaire spécial de police, a rédigé de ce fait 12 procès-verbaux administratifs.

Pour l'année 1906, la librairie étrangère importée en France, se décompose comme suit : livres en langue morte 5360 kilos ; livres en langue française 12.638 kilos ; journaux français édités en Belgique 168 kilos ; musique étrangère imprimée 112 kilos ; lithographie et chromo-lithographie, 8900 kilos ; livres de bibliothèque particulière, 1090 *kilos ; imprimés avec blancs à* remplir à la main, 4850 kilos ; clichés divers, 810 kilos ; journaux belges, 1205 kilos ; presses lithographiques avec dessins, 520 kilos ; oit au total 36.966 kilos d'articles, compris en 578 colis et faisant l'objet de 224 procès-verbaux administratifs.

LEURS RENTES

Chez Lahousse-Duthoit, rue de sCarliers, un menuisier, Achille Deffresne, 20 ans, demeurant à Wattrelos, s'est coupé à la main gauche avec un ciseau de menuisier. 8 jours de repos.

— Chez Motte frères, filateurs, un bâcleur, eFrdinand Tournemine, 14 ans, demeurant à Mouscron, est tombé sur un rail de métier et s'est *blessé au genou gauche*. 7 à 8 *jours de repos*.

— Chez Félix Desurmont, rue d'Austerlitz, un conducteur, J.-B. Verne, 50 ans, demeurant rue du Cymbale, en remettant une corde à son métier, a eu l'avant-bras droit comprimé entre deux organes de métier. 20 jours de repos.

THEATRE MUNICIPAL DE TOURCOING

Direction : A. VIGUIER

Dimanche prochain, LA FAVORITE, opéra en quatre actes, de MM. Scribe et Roger ; musique de Donizetti.

Au deuxième tableau, « Les Baigneuses », ballet réglé par M. d'Alessandri.

Au deuxième acte, grand ballet divertissement.

Bureaux à deux heures et demie ; rideau à trois heures.

Prix des places : Fauteuils d'orchestre, 3 *francs ; parquet, 2 francs ; galeries, 1 franc.*

La location est ouverte chez M. Flament, gérant du théâtre.

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING du 4 janvier 1907

Naissances. — Duforest Etienne, rue de Gand. — Cabaye Jean, rue d'Isly, 11. — Vandenbroucke Marcel, rue de Fleurus. — Vanderplanque Achille rue de Gand, 594. — Reynaert Lucien, rue du Vrolois, 94. — Depauw Romanie, rue Serpentine, 16.

Décès. — Deschamps Henriette, 92 ans rue de la Cloche, 27. — Vandamme Marie, mois, rue du Presbytère, 8.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

LE DOUBLE CRIME. — Voir aux Informations Régionales.

CAISSE D'EPARGNE. — A partir de dimanche prochain 6 janvier, la caisse sera ouverte à 9 heures et fermée à 10 heures et demie.

WATTRELOS

CREATION UTILE. — Nos amis de la minorité socialiste, dont *le dévouement pour la classe* ouvrière et la cause de l'instruction ne s'est jamais démenti, ont décidé de demander, à la prochaine *réunion* du Conseil municipal, la création de deux groupes scolaires : l'un au Sapin-Vert, l'autre au Laboureur.

Nous osons espérer que la majorité ne se fera pas tirer l'oreille pour voter cette création, bien qu'elle soit proposée par les socialistes.

Elle répond, en effet, à un réel besoin, car, en hiver surtout, il serait vraiment inhumain de continuer à faire venir des enfants du Sapin-Vert et du Laboureur, jusqu'à l'école du Centre.

Nos amis ont raison de demander, la majorité aurait tort de repousser.

AUX SOCIALISTES

L'édition annoncée par le citoyen Delory au Congrès de Limoges d'un

TABLEAU AVEC PORTRAITS

des 52 députés du groupe parlementaire socialiste

est paru depuis quelques jours.

Ce tableau, en belle phototypie, mesure 65 × ..; il est tiré sur très beau bristol blanc avec fond teinté Chine nuance vieille gravure.

Les élus sont classés dans l'ordre alphabétique des Fédérations et chaque portrait encadré dans une *vignette ovale*.

L'effet de ce tableau est très artistique.

Il constitue pour chaque militant un document sérieux et doit avoir sa place marquée dans la demeure de tous les socialistes.

PRIX AU DETAIL : **1 franc**

Pour la vente en gros, conditions spéciales.

Adresser toutes les commandes, **gros et détail**, au citoyen **Henri DESCAMPS, rue d'Arras, 147, à LILLE.**

La Simplification Ortografique

A une anti-réformiste

La question de l'ortografe a de vaillants champions, des partizans avizés qui ne ménajent rien pour le triomfe de ce qu'ils considèrent come une réforme nécessaire autant qu'heureuze. Mais, à côté de cète falanje qui va chaque jour grossissant, se trouve une foule énorme encore d'adversaires, enlizés dans la routine qui ayant peur d'ouvrir les ieux, font abus du sentiment. *Ce qui nous surprend*, ce qui nous peine, c'est d'en rencontrer parmi les membres de l'enseignement. Il leur arrive d'avoir des *sorties si heureuzes que nous ne* pouvons nous empêcher de ne les point signaler.

Une professeur d'Ecole Normale de filles critiquait dernièrement, devant ses élèves, l'espoir des réformistes. Et come concluzion, come suprême argument, voici ce que cète dame trouva : « Non, mesdemoizèles, je ne souhaite pas la voir aboutir, car j'estime que nous avons pris assez de peine à l'aprendre pour que nous ne demandions pas à en recomencer l'étude. »

— Oh ! Madame, la raizon est-èle aussi sincère ? Pensez-vous ainsi avoir convaincu vos élèves ? La fame est très curieuze, très perspicace, très vaillante, vous le savez. La première de ces qualités, devant l'enfantin de votre concluzion, fera que vos élèves se demanderont dans quel sens on veut opérer cète réforme. La deuzième leur fera découvrir votre peur puérile et la troizième les portera à embrasser notre *cauze*. Car, ces demoizèles sont de futures maîtresses d'école. Eles auront bientôt aussi à enseigner aus autres ce que de votre aveu même, èles ont eu tant de peine à posséder. Leur personalité s'écartera devant cèle de leurs élèves. Sans parler du suplice que cauze à tout éducateur un enseignement aussi aride que celui de l'ortografe, èles se demanderont s'il n'y aurait pas moyen d'éliminer certaines dificultés vraiment décourajantes. Eles se souviendront de vos paroles et souriront ; èles se souviendront de nous et nous les aurons gagnées.

— *Nous, Madame, ce n'est pas pour nous* que nous travaillons : c'est pour ceus qui vienent. La peine que nous avons eue, come vous le dites, nous voulons l'épargner ou l'amoindrir à ceus qui nous suivent. Notre ambicion n'est pas révolucionaire, mais, acordez-nous qu'èle est un peu humaine.

En plus des considéracions qui précèdent, remarquez, Madame, que les créateurs de notre langue se joindraient à nous s'ils pouvaient ressusciter. Interrojez Joinville, Froissart, Gringoire, Rabelais, La Bruyère, Montaigne, Montesquieu, Ronsard, Corneille, La Fontaine, Molière, Boileau, Racine, Bossuet, Fénelon, Mme de Sévigné, Voltaire, Pascal, etc., etc. Ils vous répondront que cète clarté et cète lojique que nous demandons à notre ortografe françaize, eus, grands Français, en uzaient. Dédoublement de consones, le «z» reprenant sa place ocupée par «s», l' «s» du pluriel ; l' «y» grec se disputant avec notre «i», le «g» uzurpant le rôle du «j», étimolojie des mots, etc. Sur tous ces points, nous somes d'acord avec eus.

En nous éforçant de faire revivre notre *ortografe nacionale*, nous nous raprochons des grands maitres, ses pères, nous rendons notre langue plus claire, plus pure, *plus acessible aux étranjers. Et quant* à recomencer à aprendre votre ortografe, non Madame. Si vous conaissiez nos simplificacions ortografiques, vous diriez avec nous que vous les aviez pressenties déjà, même qu'il vous est arrivé de les apliquer, mais il est vrai... à votre insu.

Du « Réformiste ».

LILLE

NOS CAMBRIOLEURS

Décidément, les cambrioleurs qui, toutes les nuits rançonnent sans trêve ni merci, nos concitoyens semblent avoir une prédilection pour les estaminets. C'est encore le *quartier de Fives qui obtient* leurs préférences. Notons cependant que leurs efforts ne sont pas toujours couronnés de succès.

UN CABARETIER VEINARD

C'est ainsi que dans la nuit de jeudi à vendredi, des malfaiteurs ont tenté de s'introduire dans le cabaret Vermesch, 41, Rue Malsence. Après avoir essayé à l'aide de pesées d'ouvrir une fenêtre de l'établissement donnant sur la rue Dubrunfaut, ils tentèrent d'enlever une barre de fer qui se trouve à la porte d'entrée.

Fort heureusement, leurs efforts furent vains, et craignant d'être surpris, ils durent capituler et partir bredouille, remettant leur projet à plus tard.

Ce ne fut qu'à son réveil, que M. Vermesch constata avec plaisir que les malandrins avaient échoué dans leur entreprise.

L'OCTROI EN DANGER

Furieux sans doute, de leur insuccès, rue Malsence, les cambrioleurs poussèrent leurs investigations sur un autre endroit. Malheureusement, ils n'eurent pas plus de chance et la recette fut nulle.

N'osant encore cambrioler le poste de police, les malandrins se sont introduits par effraction dans le poste d'octroi de la gare aux marchandises de Fives.

Une fois dans la place, ils fouillèrent minutieusement les tiroirs, jetant sur le parquet tous les papiers qui y étaient contenus.

Ne découvrant pas la galette, ils ouvrirent par des pesées le tiroir-caisse du receveur.

Mais oh ! désillusion, rien !! Les employés de l'octroi sont gens prudents et ne laissent rien au hasard de la nuit, n'ayant aucune confiance dans la surveillance policière.

En effet, chaque soir la recette est enlevée et placée dans un endroit sûr.

Ce fut le proposé d'octroi Brienne, en arrivant prendre son service, qui trouva le bureau mis au pillage.

Comme on le voit, les cambrioleurs se sont donné cette nuit-là, beaucoup de mal pour rien.

LILLE LA NUIT

Sous ce titre, nous avons annoncé hier, l'arrestation d'un sieur Abraham Rapoport, 18 ans, soupçonné d'avoir pris part à l'agression dont fut victime, dans la nuit du 4 décembre dernier, le garçon de café Dancoisne, au moment où il regagnait son domicile.

M. Hermant chargé de cette affaire, a confronté hier matin dans son cabinet, Rapoport avec le garçon de café, qui ne l'a pas reconnu comme un de ses agresseurs.

En conséquence, le magistrat a rendu une ordonnance de non-lieu, en faveur de Rapoport, qui a été remis en liberté.

DANGEREUSE GLISSADE

Hier, vers midi, Mme Juliette Derein, âgé de 45 ans, passait rue de Paris, retournant vers son domicile, situé rue des Robleds, lorsqu'elle glissa et tomba sur le trottoir.

Dans sa chute, la pauvre femme s'est fait une contusion légère à la tête, qui nécessita l'intervention du docteur Pollet, requis aussitôt. *Après avoir reçu des soins*, Mme Derein a été reconduite chez elle.

AU FEU !

Hier, vers deux heures de l'après-midi, un commencement d'incendie, très *rapidement* éteint, s'est déclaré dans une pièce du rez-de-chaussée de chez M. Caquant, dentiste, 6, rue de la Paix d'Utrecht.

Grâce à la rapidité des secours apportés par les pompiers du poste de la rue de Flandre, le feu n'a causé que plusieurs centaines *de francs de dégâts*. Il y a assurance.

Le feu est dû à un vice de construction de la cheminée.

Théâtres, Fêtes et Concerts

THEATRE-KURSAAL

Samdi 5 janvier, *Tournée Ch. Baret*, LE DUEL, pièce en trois actes de M. Lavedan, avec le concours de M. Le Bargy.

Le spectacle commencera par EN VISITE, comédie en un acte

HIPPODROME LILLOIS

Direction : Ch. BOUCHER

Trois jours seulement nous séparent de la clôture du spectacle donné à l'Hippodrome par l'Excelsior-Troupe, qui laissera parmi nous le meilleur souvenir.

Il nous faut encore une fois féliciter M. Boucher, le brillant organisateur qui n'a pas *craint* de s'imposer des sacrifices énormes pour offrir au public lillois des numéros hors ligne, qu'envieraient nos plus grands music-halls parisiens.

A l'occasion des fêtes du Parjuré, la direction donnera deux grandes représentations dimanche et lundi, à deux heures et demie, afin de permettre aux parents de conduire leurs enfants applaudir clowns et Auguste, qui déridont les personnes même les plus moroses pendant toute la durée du spectacle. La troupe japonaise paraitra à ces deux représentations avec le même programme que le soir et l'ingénieur Bazin, nous promet pour *ces deux matinées*, des vues cinématographiques qui doivent, parait-il, exciter le fou rire de toute la salle.

Il y a pour les enfants un beau spectacle en perspective et les parents feront bien de les conduire en masse, ce sera les plus belles étrennes qu'ils pourront leur offrir.

Tous les soirs, à huit heures et demie, grande représentation avec changement de programme.

LA HERNIE

et les Déplacements des Organes

La Méthode « CLAVERIE » de Paris est sans rivale au monde pour le soulagement et la guérison de ces infirmités.

Tous nos lecteurs connaissent la réputation universelle acquise par M. CLAVERIE, le renommé Spécialiste de Paris.

Des milliers de personnes habitant notre contrée ont été soulagées et guéries grâce à l'intervention bienfaisante de cet éminent praticien dont l'incomparable méthode est sans rivale au monde.

C'est toujours avec le même plaisir que nous pouvons annoncer son arrivée dans notre région à tous ceux qui attendent avec impatience sa venue pour se rendre à ses consultations, assurés qu'ils sont de trouver, grâce à l'application de ses merveilleux appareils brevetés, imperméables et sans ressort et aux conseils de sa haute expérience professionnelle un soulagement immédiat à leurs souffrances.

Que tous ceux de nos lecteurs et de nos lectrices atteints de **Hernies, Descentes, Efforts, Déplacements des organes**, ne manquent donc pas de se rendre auprès de M. CLAVERIE, qui recevra les malades, de 9 h. du matin à 5 h. du soir, à :

ARRAS, Dimanche 6 Janvier, Hôtel du Commerce.
BETHUNE, Lundi 7 Janvier, Hôtel de France.
LENS, Mardi 8 Janvier, Grand-Hôtel.
BOULOGNE-S.-MER, Mercredi 9, Hôtel du Commerce.
CALAIS, Jeudi 10, Hôtel Meurice.
SAINT-OMER, Vendredi 11, Hôtel du Commerce.
DUNKERQUE, Samedi 12, Hôtel du Chapeau-Rouge.
ARMENTIERES, Dimanche 13, Hô. du Nord
HAZEBROUCK, Lundi 14, Hôt. St-Georges.
ROUBAIX, Mardi 15, Hôtel Ferraille.
LILLE, Mercredi 16, Jeudi 17 et Vendredi 18 Janv., Hôtel de l'Europe, 32, rue Basse.

Ceintures ventrières perfectionnées pour toutes les déviations des organes de la femme.
3395-4

Exigez la Bière « La Lilloise » à 0 fr. 25 le litre

Capacité exacte. — Qualité sans concurrence
Bureau : 55, rue Nationale. — Téléphones : Usine, 7.95 ; Bureau, 16.35 1690

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 4 janvier 1907

Cadeaux pour fête

Il y a des gens comme ça, qui ont la manie de vous offrir, à propos de tout et de rien, des petits cadeaux destinés à entretenir l'amitié et qui vous rappellent, hélas, la date de votre naissance, celle de votre mariage, etc... Dans leur pensée, cela devrait vous être agréable, en réalité cela éveille toujours d'amers regrets, superflus malheureusement, et puis cela coûte cher à ceux qui vous en accablent.

C'est pour cela que Marie Dewingard, une bonne femme que possédait cette manie, avait pris le parti de se fournir, « à la foire d'empoigne », à l'étalage des Galeries Lilloises. Mon dieu ! elle n'est pas la seule... seulement elle *manquait de discrétion* dans ses... emprunts.

Ainsi le 21 novembre, en vue des fêtes prochaines, elle avait jeté son dévolu successivement sur un magnifique portefeuille et un splendide service de fumeur à 2 fr. 95. L'habitude est une seconde nature et Marie Dewingard oublia de passer à la caisse, — elle a l'horreur de ces boîtes vitrées où l'on enferme des petites fem-